



Ce 19 novembre la commission de régulation de l'Union Européenne a officiellement adopté, dans le journal officiel, la norme IFRS 17 de l'International Accounting Standards Board (IASB) relative aux contrats d'assurance.

Une exemption concernant les cohortes annuelles à toutefois été introduite.

Venez découvrir ces changements, les objectifs recherchés et les tendances futures lors de cette conférence entièrement consacrée à ce sujet fondamental.

Cette conférence se déroulera en présentiel dans le bâtiment de EY dans le **respect des règles sanitaires**. Un **CovidCheck** sera demandé aux personnes testées, guéries ou vaccinées.

Cette conférence se tiendra le 13 décembre à 18h15 à EY à Luxembourg (Kirchberg).

Pour assurer le bon déroulement de l'événement, merci de vous inscrire avant le 8 décembre à midi.

«IFRS 17 »

(la conférence sera tenue en français)

Brice Bultot, Associate Partner Insurance EY (Audit & consulting)
Dorian Rigaud, Associate Partner Insurance & Bank EY (Audit & accounting)
Evelien Brisard, Senior Manager Actuariat EY
Zakaria Choukour, Consultant Actuariat EY

nous feront l'honneur d'être nos orateurs pour cet événement.

En pratique

Date :	Lundi, le 13 décembre 2021	Horaire :	18h15 à 20h00
Lieu :	EY Luxembourg 35, av J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg		
Parking:	le parking est mis à disposition des participants		

La conférence sera suivie d'un drink offert par l'ILAC.

Espérant vous compter parmi les participants, nous vous invitons à nous confirmer votre présence à l'adresse suivante (inscription obligatoire) :

<https://www.ilac.lu/agenda/fiche/2021/12/13/ifrs-17>